

Parcs & Réserves pour les générations futures



MONSIEUR ZORO BI BALLO, PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DE CÔTE D'IVOIRE S'ENGAGE À SOUTENIR LA RÉHABILITATION DU PARC NATIONAL DE MARAHOUÉ.



APRÈS LA BLESSURE DE L'ENFANT DOSSO PAR UN CHIMPANZÉ DU PARC NATIONAL DU BANCO À ANONKOUA-KOUTÉ : LE GOUVERNEMENT APPORTE SON RECONFORT À LA FAMILLE.



36ÈME SESSION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE COORDINATION DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE.



36ÈME SESSION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE COORDINATION DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE.

Une délégation de l'OIPR avec à sa tête le Conservateur Général TONDOSSOMA Adama, Directeur Général de l'OIPR, à ses côtés les Colonels DIARRASSOUBA Abdoulaye Directeur de Zone Sud-Ouest (DZSO) et KOUADIO Yao Roger Directeur de Zone Nord-Est (DZNE) participent à la 36ème session du Comité International

de Coordination du Programme sur l'homme et la biosphère, à Agadir au Maroc, du 1er au 05 juillet 2024. Cette conférence internationale s'est ouverte le lundi 1er juillet 2024 autour du thème : « Enracinés dans la résilience : Découvrir l'importance du sol dans le développement durable ».

La rencontre se penchera sur les interdépendances entre les sols et les eaux souterraines, les pratiques de gestion des sols et les dimensions culturelles des sciences du sol à l'aune du changement climatique. Le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) fonctionne sous la direction des États membres de l'UNESCO. Son principal organe directeur est le Conseil International de Coordination (MAB-ICC).

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
Cne ZEHITA Bi Toguié Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

Lt KONÉ Yaya / DZO

Cne SINAYOGO Yaya / DZO

Col Basile KROU / DZC

INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci



CÉRÉMONIE DE REMISE DE MATÉRIELS ROULANTS AUX STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'INVESTISSEMENT FORESTIER PHASE 2.

La cérémonie de remise de matériels roulants aux structures de mise en œuvre du Projet d'Investissement Forestier phase 2 (PIF2) s'est tenue le vendredi 19 juillet 2024 dans les locaux de la SODEFOR.

En présence de plusieurs personnalités, Monsieur Laurent TCHAGBA, Ministre des Eaux et Forêts, a symboliquement remis les clés des véhicules et motos aux différents récipiendaires, notamment le Ministère des Eaux et Forêts, la SODEFOR, l'OIPR et l'UCP PIF2. Au total, 28 véhicules 4x4 et 60 motos, d'une valeur globale de 850 900 000 FCFA, ont été distribués.

Monsieur le Ministre a exprimé sa gratitude envers la Banque mondiale pour son soutien au Gouvernement ivoirien dans ses efforts de restauration du couvert forestier et de préservation de l'environnement. Il a également encouragé les structures bénéficiaires à utiliser efficacement ces ressources pour atteindre les objectifs fixés, répondant ainsi aux attentes de la Banque mondiale et de l'État de Côte d'Ivoire.



Source: SERCOM DG/OIPR

PARTICIPATION DE L'OIPR À LA 46ÈME SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL EN INDE.



LE COLONEL TOURE GNINNAKA JOSEPH, DÉSORMAIS DOCTEUR-COLONEL



La 46ème session du Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO s'est tenue à New Delhi en Inde du 21 au 31 juillet 2024. A cet effet une forte délégation de la Côte d'Ivoire y participe. Il s'agira au cours de ses assises de passer en revue les états de conservation des sites du Patrimoine mondial naturel et culturel de la Côte d'Ivoire, notamment celui de la Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, inscrite sur la liste en péril, qui a été validé. En outre, deux événements parallèles sur le processus d'inscription des Parcs nationaux de Taï et Comoé inscrites sur la liste verte de l'UICN ont été organisés au cours de cette 46ème session.

Ainsi les présentations des Directeurs de Zone Sud-Ouest, Col. Abdoulaye Diarrassouba et Nord-Est Col. Yao Roger KOUADIO ont permis de mettre en évidence les avantages de cette reconnaissance internationale des efforts de gestion faite par l'OIPR dirigé par le Général TONDOSSAMA Adama.

Il faut indiquer que cette session examinera notamment les candidatures de 28 sites pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et l'état de conservation de 123 sites déjà inscrits.

Le jeudi 4 juillet 2024, le Colonel TOURE Gninnaka Joseph, Coordonnateur de la Brigade Mobile de la Direction de la zone Sud-Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a soutenu sa thèse pour l'obtention du titre de Docteur de l'Université Félix Houphouët-Boigny, dans la spécialité Biologie de la Conservation et Gestion de la Faune, option Gestion de la Faune.

Devant un jury composé de cinq membres, dont quatre Professeurs Titulaires et un Maître de conférences, il a présenté sa thèse intitulée : « *Impacts des activités anthropiques sur la distribution de la grande faune mammalienne du Parc national de la Comoé, Côte d'Ivoire* ». Au terme de sa présentation, il a obtenu la mention très honorable avec les félicitations verbales des membres du jury. Il faut dire que l'impétrant a bénéficié du soutien d'une importante délégation du personnel de l'OIPR.

Nous adressons nos vives félicitations au Colonel TOURE Gninnaka Joseph, qui vient renforcer le rang des Docteurs parmi les agents de l'OIPR.

Source: SERCOM DG / OIPR



MONSIEUR ZORO BI BALLO, PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ POUR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DE CÔTE D'IVOIRE APPUIE LE PROJET SAFARY PARC CÔTE D'IVOIRE.

Dans le cadre des engagements pris relatifs à la réhabilitation et la valorisation du Parc national de la Marahoué, le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption a effectué une deuxième visite de travail, le samedi 20 juillet 2024 dans ladite aire protégée, cette fois ci, accompagné des partenaires du Projet SAFARY PARC CÔTE D'IVOIRE. Pour rappel, le projet safari parc à l'initiative d'un groupe d'investisseurs européens est un projet structurant à forte valeur ajoutée pour la région de la Marahoué et vise spécifiquement le tourisme de vision dans le Parc national de la Marahoué.

L'instruction du projet a commencé en 2023 avec une mission exploratoire et se poursuit en vue de sa finalisation. Cette visite s'inscrit dans ce contexte et a pour objet d'évaluer la zone récupérée, cible du projet pour la mise en place des infrastructures.

La délégation a parcouru un itinéraire de l'ancien circuit touristique dans la partie sud-est du parc, long de 35 km. Les sites d'intérêts examinés comprenaient le Centre d'accueil, les points d'observations nommés Point de Vue 2 et 4, la Mare des Tisserins, le Marigot des Eléphants et la forêt galerie longeant le fleuve Bandama de part et d'autre.

A la fin de la visite, les partenaires se sont réjouis du choix du Parc national de la Marahoué pour accueillir le projet au regard des attraits touristiques indéniables. Quant au Président ZORO BI Ballo, il a réaffirmé son engagement à soutenir l'OIPR dans ses efforts de restauration et accompagner la mise en œuvre effective du Projet SAFARY PARC CÔTE D'IVOIRE pour le bénéfice de la région de la Marahoué.



Source: DZC / OIPR

OIPR SIGNE UN CONTRAT DE COLLABORATION AVEC LA RADIO LA VOIX DE LA MARAHOUE.



LES AGENTS DE LA DIRECTION DE ZONE CENTRE DE L'OIPR S'INSTRUISENT EN GRAMMAIRE FRANÇAISE.



Le mercredi 03 juillet 2024 à 11 heures, Colonel KOUADIO Kouassi Remy, Directeur de Zone Centre de l'OIPR, en compagnie du CE, du CMR et du CS du PNM, se sont rendus dans les locaux de la Radio locale La voix de la Marahoué sise dans la commune de Bouaflé. Le but de cette visite est de signer un contrat de collaboration avec le Directeur Général de cet organe de presse en vue de solliciter à diffuser des émissions d'information, de sensibilisation et de communication en faveur des communautés riveraines du Parc national de la Marahoué.

Pour introduire cette cérémonie, le Directeur de Zone Centre a expliqué à Monsieur Diakité Tawakkal et ses collaborateurs, l'importance que l'OIPR accorde à cette activité. En effet, diffuser des émissions locales sur l'OIPR et la DZC en général et la Parc national de la Marahoué en particulier, pourra contribuer à informer les populations en périphérie de cette aire protégée son importance capitale pour la préservation des écosystèmes de transition Forêt-Savane de notre Pays. Il faudra rechercher auprès des dites populations, leur adhésion à la conservation et une prise de conscience pour un comportement plus éco citoyen. Après les signatures des copies de la convention par les responsables des deux structures, une interview a été accordée au Colonel Kouadio Remy pour donner un coup d'envoi à la mise en œuvre de cette action d'accompagnement de la radio La voix de la Marahoué dans les activités du PNM.

Le lundi 08 juillet 2024 de 9 heures à 10 Heures, une conférence a été tenue dans la salle de réunion de la DZC par Mme IRIÉ Lou Brigitte, enseignante chercheur en grammaire française. L'objectif est de perfectionner les usagers de la langue française à l'écrit et à l'oral.

A cet effet, un cours magistral a été fait en vue d'améliorer les performances. Par la suite, elle a présenté l'ensemble des livres publiés depuis l'obtention de son doctorat. Pour finir, le professeur a exhorté les participants à acquérir les différents livres des règles françaises mis à la disposition de tous les citoyens, élèves, parents, enseignants, travailleurs pour bien parler et bien écrire en français.



Source: DZC / OIPR

L'APICULTURE, UNE ALTERNATIVE DE GESTION DES CONFLITS HOMME-FAUNE SAUVAGE À LA PÉRIPHÉRIE DU PARC NATIONAL DE TAÏ.



La gestion des conflits homme-faune autour du Parc national de Taï est un enjeu crucial pour la préservation de la biodiversité et la coexistence harmonieuse entre les populations locales et la faune sauvage.

Pour résoudre la question des conflits homme-faune (CHF) autour du parc, la Direction de Zone Sud-Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR/DZSO), dans le cadre du projet MIKES+ financé par l'Union Européenne, s'engage à soutenir les riverains du parc à travers l'apiculture, afin de diversifier leurs sources de revenus.

« C'est formidable de voir des initiatives comme celle-ci. La distribution de 100 ruches aux riverains du parc dans les secteurs de Djapadji, Soubré et ADK/V6 est une excellente façon de repousser les animaux et de compenser les dégâts causés par ceux-ci dans les plantations », lance un riverain,

bénéficiaire du projet.

La formation et l'équipement offert par le projet montrent un réel engagement du gestionnaire aux côtés de la communauté. Le fait que des ruches soient déjà colonisées est un signe prometteur, apportant espoir et fierté aux bénéficiaires.

L'apiculture est considérée comme un outil de lutte contre la pauvreté, d'atténuation des conflits homme/éléphant et d'implication des communautés dans la conservation de la biodiversité.

Il convient de rappeler que depuis juin 2021, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un appui ciblé du programme MIKE+ à travers le projet intitulé « Protéger les populations prioritaires d'éléphants et d'autres espèces cibles dans le Parc national de Taï, Côte d'Ivoire ». Ce projet, financé par l'Union Européenne, est mis en œuvre sur une durée de 4 ans au Parc national de Taï.



Source: SERCOM DZSO / OIPR



LE PARC NATIONAL DE TAÏ FOURNIT DE NOMBREUX SERVICES : UNE ÉTUDE RÉVÈLE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE CES SERVICES

Docteur ARIANE AMIN Enseignant-chercheur à l'Université Félix-Houphouët Boigny de Cocody, chercheur associé au Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS) en Côte d'Ivoire, Consultante GIZ/Ambero, ayant participé à une étude complémentaire sur les Services écosystémiques fournis par le Parc national de Taï (PNT) a donné, à la faveur de l'atelier de suivi trimestriel, les résultats de ladite étude.

Selon elle, ce Parc est très important et sa préservation revêt un enjeu hautement stratégique. Elle affirme que si l'on parle du maintien des Services écosystémiques de forêt en Côte d'Ivoire, la conservation du PNT est particulièrement pertinente et stratégique.

Pour preuve, elle mentionne l'inventaire forestier et faunique nationale (IFFN) réalisé en 2022 en Côte d'Ivoire. Selon les données de cet inventaire, la superficie forestière de la Côte d'Ivoire a été estimée à près de 2,97 millions d'ha, avec 517 000 ha de forêt primaire (IFFN, 2020), environ 1/6 du territoire national. Le PNT avec 406 220 ha de forêt primaire, représente environ 78,5% (valeur à minima avec données 2005) des forêts primaires restantes. Sur cette base l'on peut déduire que le PNT offre d'énormes bénéfices aux hommes, à l'économie ivoirienne et au développement de la région. Mieux, Dr AMIN a cité l'ensemble des services écosystémiques fournis par le PNT à savoir (i) sa contribution à la régulation de l'eau et l'approvisionnement en eau, (ii) sa contribution à

l'approvisionnement en matières premières pour l'agroforesterie, (iii) son influence positive sur le climat local et par conséquent l'agriculture dans sa périphérie, (iv) sa Contribution au service de séquestration du carbone, (v) sa contribution au développement du tourisme de nature, et (vi) les valeurs patrimoniales qu'elle porte.

L'étude a permis de mettre en lumière les retombées économiques de chaque service fournis par le PNT, résumé en des messages clé mettant l'accent sur les bénéficiaires et les bénéfices :

- L'approvisionnement en eau sur ces 2 bassins versants bénéficie à environ 213 703 personnes pour le Bassin Versant du Cavally et 599 270 personnes pour le Bassin Versant du San-Pedro ;





- En aval du Bassin Versant du San-Pedro, le barrage de Fayé a une production moyenne annuelle estimée à 22 GWh estimé à 1,32 milliards de FCFA ;
- 2 champs captant proche du PNT sur le bassin versant du fleuve Cavally (Taï F2, Taï F3) produisant 140m3/jour, ont permis de générer environ 21,6 millions FCFA ;
- L'approvisionnement gratuit en plants agroforestiers favorisé par l'OIPR, génère entre 17,5 et 25 millions par an comme bénéfiques à la communauté ;
- Le service de régulation du climat local offert par le PNT permet d'assurer un niveau de pluviométrie qui favorise un surplus de rendement dans la production cacaoyère autour du PNT ;
- Ce service a permis de générer entre 56,9 et 121,9 milliards FCFA en surplus de recettes pour les exportateurs de cacao en 2021 ;
- Suivant l'hypothèse de déforestation la plus basse, sur la base des taux de déforestation observés ces 20 dernières années dans les aires protégées et en zone rural, la conservation du PNT permet à minima la réduction d'environ 1 millions de tonnes de CO2eq
- Le service de séquestration du carbone offert par le PNT pourrait générer environ 5,5 millions de USD/an soit 3,2 milliards de FCFA en 2021 ;
- L'état de conservation du PNT, favorise un tourisme de nature qui a permis de générer entre 2018 et 2022 un chiffre d'affaires moyen annuel compris entre 55,4 et 77,1 millions de FCFA ;
- 58,5% des populations autour du PNT perçoivent des valeurs patrimoniales vis-à-vis du PNT au-delà des valeurs d'usage : valeur spirituelle pour 21% des ménages, valeur d'existence pour 18,5% et valeur de legs pour 19% des ménages ;
- Les valeurs patrimoniales que véhiculent le PNT auprès des populations au niveau national sont susceptibles de mobiliser une contribution moyenne volontaire d'environ 5 023F CFA par mois/personne intéressée pour un fonds de conservation pour le PNT, soit un montant total entre 71 et 113,8 milliards FCFA/an.

GESTION DU PARC NATIONAL DE TAÏ, LA DZSO ENREGISTRE 80% DE PERFORMANCE AU DEUXIÈME TRIMESTRE.



La salle de conférence TONDOSSAMA Adama de la Direction de Zone Sud-Ouest (DZSO) de l'OIPR de Soubré, a servi de cadre pour l'atelier de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Opérations 2024 au titre du 2ème trimestre, c'était le jeudi 11 juillet 2024. Exécuté à 43% sur 54% attendus, les activités du deuxième trimestre 2024 concernaient les programmes de surveillance, suivi écologique, mesures riveraines, communication, infrastructures et management.

A cours de ce bilan, l'accent a été mis sur l'identification des causes des écarts, des mesures correctives, ainsi que les responsables et délais de mise en œuvre de ces mesures.

Le Préfet de la région du Cavally, Monsieur DONGO Kobénan, président de cette rencontre a exhorté les gestionnaires à redoubler d'ardeur afin d'atteindre le meilleur taux d'exécution possible au trimestre prochain.



Source: SERCOM DZSO / OIPR

LE COMITÉ DE GESTION LOCALE (CGL) LANCE LA 7ÈME ÉDITION DU PRIX VERT RÉCOMPENSANT LES VILLAGES RIVERAINS POUR LEUR ENGAGEMENT ÉCOCITOYEN.



La Direction de la Zone Sud-ouest (DZSO) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), en charge de la gestion du Parc national de Taï, a organisé, le vendredi 12 juin 2024 à Soubré, la deuxième session du Comité de Gestion Locale dudit parc pour l'exercice 2024.

Au cours de cette session, les gestionnaires du Parc national de Taï ont présenté au Comité le bilan des activités du deuxième trimestre 2024. Ce bilan fait l'état de la mise en œuvre de 6 programmes de gestion que sont la surveillance, le suivi écologique, la gestion participation et appui au développement local, la communication, l'écotourisme, les infrastructures et le management. L'on retiendra que sur 54% de taux de réalisation attendus, 43% ont été réalisés pour une performance de 80%.

Invité à cette session, Monsieur KONIN Jacques, Program manager à l'ONG IDH, a présenté aux membres du CGL, l'approche paysagère développée par sa structure. Une approche qui concilie les besoins d'exploitation des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

Le moment fort de cette session a été le lancement de la 7ème édition du Prix Vert récompensant les villages les plus écocitoyens de la périphérie du PNT. Après un exposé de la direction de zone sur l'historique du Prix Vert, monsieur DONGO Kobenan, Préfet de la région du Cavally, Président dudit Comité, a procédé au lancement de la 7ème édition du Prix.

Ce prix, comme l'indique le Docteur-Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye a pour objet d'impliquer davantage les villages riverains dans la gestion du parc et de créer à la périphérie de ce site une émulation favorable à sa conservation.

Madame SAGNON Kligba Solange, 4ème Vice-Présidente du Conseil Régional de San Pédro et le



Président du CGL, invite les populations à participer massivement au concours.

En tant qu'organe consultatif de la Direction de Zone, le Comité de Gestion Locale formule des avis et des recommandations concernant la gestion du Parc national de Taï. Les membres statutaires de ce comité constituent également un soutien de poids pour le relais des informations relatives à la gestion de cet important patrimoine auprès du grand public. Ils conduisent également des actions de plaidoyer en faveur de sa conservation.



Source: SERCOM DZSO / OIPR



LA DIRECTION DE ZONE SUD-EST (DZSE) DE L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES A ACTIVEMENT PARTICIPÉ À LA 13ÈME ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DES ARTS ET CULTURES EN MILIEU SCOLAIRE (FENACMIS).

Cette activité s'est déroulée du 30 Juin au 6 juillet 2024 à Bouaké. Le thème central était : « *La Contribution des Arts et de la Culture à la responsabilité de la Communauté Educative pour une école de qualité* ». L'OIPR a été représenté à ce festival par la (DZSE), faisant une lucarne à la Réserve naturelle de Mabi-Yaya à travers son Service des Mesures Riveraines, ainsi que le Parc national de la Comoé à travers les Animateurs ruraux de la Direction de Zone Nord-Est. Pour cette édition du FENAMIS, la DRENA Adzopé a bénéficié de l'appui de la DZSE pour la participation de leur troupe aux phases finales à Bouaké. L'engagement de l'OIPR à travers l'appui aux écoles riveraines lors du Fenamics, vise à renforcer l'adhésion des acteurs locaux à la conservation de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.

Durant les cinq jours de festivités, le festival a offert un programme riche, varié et captivant à tous les participants présents. La première journée fut marquée par une rencontre entre l'équipe de l'OIPR et les organisateurs de l'évènement afin de présenter les résultats attendus de la participation de la DZSE. À cet effet, deux lucarnes ont été offertes à l'OIPR pour mettre en avant les potentialités des Aires Protégées de la Côte d'Ivoire. La première lucarne a consisté à l'animation d'un stand OIPR qui a attiré de nombreux visiteurs tout au long de la durée de l'évènement, tandis que la deuxième a été dédiée à la projection de films sur quelques espèces fauniques et floristiques de l'ensemble des PNR, suivi de séances d'éducation environnementale organisées dans les salles de compétitions du lycée jeunes filles de Bouaké en présence de plus de 200 festivaliers, encadreurs et partenaires au festival.

La quatrième journée de ce festival dénommée "journée de la salubrité et de l'arbre" a été caractérisée par une cérémonie de planting d'arbres au cours de

laquelle le Directeur Général de l'OIPR a été représenté par le Commandant N'DRIN Ehi, Chef Secteur de la Réserve de Faune et de Flore du Haut-Bandama. La cinquième journée du festival fut soldée par la cérémonie de clôture sous la présidence du Préfet de Région du Gbékè, Préfet du département de Bouaké, Monsieur TUO Fozié, Représentant Madame la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation au cours de laquelle les vainqueurs des différentes disciplines ont été récompensés et une animation en soirée.

En sommes la participation de l'OIPR au FENACMIS a renforcé sa visibilité et la sensibilisation autour des Aires Protégées grâce aux animations et aux présentations réalisées. De plus, le festival a permis de nouer des partenariats et d'échanger avec d'autres acteurs clé dans le domaine de la conservation et de l'éducation environnementale. Il est à noter que ce festival au regard de son caractère attractif et cohésif a regroupé 122 troupes venues de diverses localités de Côte d'Ivoire. De plus, plus de 600 festivaliers ont concouru dans plusieurs disciplines étalées sur cinq jours incluant notamment le théâtre, le grand journal, la danse, chant-choral ; des poésie/slam, dessin, cuisine, cinéma, tissage de pagne, web art creativity.



Source: DZSE / OIPR

L'OIPR ET L'UCP/PIF2 RENFORCENT LES CAPACITÉS DES RADIOS LOCALES PARTENAIRES SUR LES THÉMATIQUES DE GESTION DURABLE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA



La salle de réunion de l'Hôtel SEKEDES d'Adzopé abrite la session de formation des radios locales de la périphérie de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya sur les thématiques en lien avec la conservation de cette aire protégée.

Animée par la Spécialiste en Engagement des Parties Prenantes de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du PIF2 et les personnes ressources de l'OIPR, cette formation aborde la présentation du PIF2, les enjeux de conservation de la RNMV et la contribution des radios locales à la conservation de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.

Pour rappel, cette session de renforcement de capacités qui se tient du 26 au 27 juillet 2024, est réalisée avec l'appui financier de la Banque mondiale, Principal bailleur de la phase 2 du Projet d'Investissement Forestier - PIF2.



Source: DZSE / OIPR

SIGNATURE DE CONVENTION POUR LA CONSERVATION DURABLE DU PARC NATIONAL D'AZAGNY : L'OIPR ET CHEFS DE VILLAGES ENGAGÉS POUR LA SÉCURITÉ DU PARC.



Les Chefs des onze (11) villages riverains du Parc national d'Azagny ont pris l'engagement d'accompagner l'OIPR dans la lutte contre les agressions de cette Aire Protégée. Cet engagement s'est traduit, ce 23 juillet 2024 à la Mairie de Grand-Lahou, par la signature d'une convention entre les deux parties. C'était en présence de Messieurs les Sous-Préfets de Grand-Lahou, César GOGO et de Toukouzou, Philippe N'GORAN.

Le Parc national d'Azagny est une aire protégée riche de sa biodiversité. Le récent résultat des activités de suivi écologique présenté au premier suivi semestriel du Plan Annuel d'Activités (PAA) de ce parc en témoigne. C'est une faune variée qui a été observée d'après les résultats des missions de suivi écologique. Des chimpanzés aux Buffles en passant par les potamochères, les singes et bien d'autres animaux, le Parc national d'Azagny montre encore des signes de richesse faunique.

Malheureusement, cette faune est véritablement éprouvée par le braconnage dans cet espace qui se veut hautement touristique. Dans ce contexte, les riverains restent la cible des gestionnaires. Alors que de nombreux appuis leur sont apportés pour le développement qui leur localité. Ces appuis concernent aussi bien les Activités Génératrices de Revenus (AGR) que les infrastructures sociales de base (ISB).

De 2018 à ce jour, ce sont 9 villages qui ont bénéficié de 22 microprojets et 9 infrastructures sociales de base dont le coût d'ensemble s'élève à environ 100 millions de francs CFA.

Au regard de ce tableau d'agression du parc qui n'honore pas les bénéficiaires de ces nombreux

appuis, le Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a appelé l'attention des chefs coutumiers pour trouver une solution durable à la conservation du parc. L'une des solutions qui pourrait engager chacune des parties, c'est la signature de convention entre les autorités coutumières et les gestionnaires du parc. Pour l'intérêt de ce joyau naturel, cette convention a été signée ce mardi 23 juillet 2024 sous le regard bienveillant des Sous-Préfets de Grand-Lahou et de Toukouzou pour la certification.

Au terme de cet accord de partenariat pour la protection du Parc national d'Azagny, les autorités administratives ont prodigué quelques conseils aux parties prenantes, surtout aux Chefs de villages afin qu'ils sensibilisent leurs administrés pour arrêter les agressions contre l'aire protégée.

Saluant l'avènement de cette signature de convention et ayant pris acte des agressions contre le parc, les chefs de villages ont pris l'engagement de jouer pleinement leur partition dans la conservation du parc.

De son côté, le Directeur de Zone Sud, le Colonel Hillihase BAKAYOKO, s'est réjoui de cet engagement des têtes couronnées signataires de la convention, car cela permettra à l'ensemble des parties prenantes de repartir de bon pied pour la conservation de ce parc. C'est dans une ambiance conviviale que les signataires et les autorités se sont séparés avec l'espoir de voir rayonner le Parc national d'Azagny dans son secteur naturel d'écotourisme dans la Région des Grands-Ponts.

Source: SERCOM DZS / OIPR

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES ECOSYSTEMES MANGROVES : L'OIPR PARTAGE SON EXPERIENCE AVEC AERIA AU COURS D'UN PANEL



L'écosystème mangrove, à travers le monde entier, est de plus en plus menacé. En Côte d'Ivoire, c'est plus de 94% de la couverture en mangrove qui a disparu en un demi-siècle, de 1970 à 2013. Pour rattraper cette énorme perte, des initiatives naissent à tous les niveaux et se multiplient. L'Aéroport Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan (AERIA), pour sécuriser ses vols, a décidé de s'engager à restaurer une partie de sa concession en mangrove qui va accueillir à terme, les oiseaux d'eau qui constituent un danger pour leurs activités. Pour mieux réussir le projet, un panel d'échange d'expériences a été organisé à ONOMO Hôtel le 26 juillet 2024 où le Colonel Hillihase BAKAYOKO a été paneliste. L'expérience de l'OIPR a été convaincante.

Les 26 juillet de chaque année, les écosystèmes mangroves deviennent un centre d'intérêt pour le monde entier. En effet, la mangrove est un écosystème naturel sur littoral qui donne la vie au sens propre comme au sens figuré. Lieu de reproduction des fruits d'eau saumâtre, rideau dressé contre l'érosion côtière, véritable puits de carbone, source d'énergie pour les riverains et bien d'autres services, la mangrove représente une véritable source de vie. Malheureusement, elle est gravement menacée. En Côte d'Ivoire, avec une superficie de plus de 500 kilomètre carrés en 1970, les mangroves n'occupent à ce jour que 32 kilomètres carrés en 2013.

Au regard de ce tableau de détresse sur la mangrove, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de lui donner une place de choix dans sa stratégie nationale de reforestation à travers la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF) adopté en Conseil des Ministres en 2018.

Elle est ainsi considérée comme une zone écologiquement sensible.

L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) dont certaines des Aires Protégées sont concernées par le maintien de cet écosystème fragile, a très tôt pris à bras le corps la gestion de ces menaces. Le Directeur de Zone Sud, Colonel Hillihase BAKAYOKO, qui gère les parcs nationaux d'Azagny, des Îles Ehotilé et dernièrement de la Réserve naturelle d'Aghien qui abritent ces écosystèmes, a partagé son expérience avec les participants au panel. A travers une présentation aérée et bien argumentée, le Directeur de Zone a capté l'attention des panelistes et les organisateurs qui s'abreuvent de ses expériences.

Des actions de sensibilisation au reboisement de plants de palétuviers en passant par les méthodes d'implication des autorités administratives, des conventions avec des partenaires, des appuis aux populations à travers des microprojets et des supports de communications élaborés pour réussir le pari, le Directeur de Zone a vidé sa besace pour le grand bonheur des participants.

Après la présentation de cette somme d'expérience, les organisateurs ont tout de suite pris l'engagement de se rapprocher de l'OIPR pour la conduite de certaines activités dans la préservation des écosystèmes mangroves.

Source: SERCOM DZS / OIPR

BILAN SEMESTRIEL DES ACTIVITÉS DE GESTION DU PARC NATIONAL D'AZAGNY : LA DIRECTION DE ZONE SUD FÉLICITÉE POUR SA PERFORMANCE DE 83%



L'heure du bilan à mi-parcours, au titre de l'année 2024, de la gestion du Parc national d'Azagny a sonné au niveau de la Direction de Zone Sud de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Les 16 et 17 juillet 2024 ont été l'occasion saisie par le Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud et ses hommes, pour présenter le fruit de leurs efforts de gestion du parc aux partenaires. Scindées en deux étapes, ces rencontres se sont tenues sous la présidence effective de Monsieur Brahima CHERIF, Préfet du Département de ladite localité.

Mardi 16 juillet 2024, journée dédiée à l'atelier de suivi semestriel du Plan Annuel d'Activités du Parc national d'Azagny, a été l'occasion pour la Direction de Zone Sud de faire le bilan à mi-parcours de ses activités de gestion. Décliné en six résultats exécutoires avec un budget global annuel de cent quatre-vingt-treize million (193 000 000) de francs CFA, le bilan a été présenté aux partenaires en déroulant la matrice d'évaluation des performances. Ainsi, de l'aménagement à l'écotourisme en passant par la surveillance, les mesures riveraines, les recherches et suivi-écologique puis le management, tous les efforts réalisés ont été passés au peigne-fin.

Au terme de cet exercice, la Direction de Zone s'en est sortie avec une performance de 83%. Elle reçoit le satisfecit de l'assemblée du jour avec à sa tête, le Préfet de Grand-Lahou.

Ce bilan a été suivi par la présentation des résultats des travaux des services de Suivi-écologique et de la Brigade Mobile. Au terme de ces présentations, l'on note avec satisfaction une présence de faune et une large couverture de l'Aire Protégée en matière de surveillance. Malheureusement, il ressort que le braconnage reste la permanente menace contre la faune dont la plupart fait partie des listes rouges des espèces en danger de l'UICN.

Le mercredi 17 juillet 2024 a été consacré à la tenue de la deuxième session ordinaire du Comité de Gestion Locale du Parc national d'Azagny. Ici, le Lieutenant-Colonel KRAMOH Julien, Chef Secteur Azagny, a présenté les réalisations illustrées de la Direction de Zone. Ceci a permis aux membres statutaires du présent comité de se rendre compte des efforts fournis par la direction pour avoir une performance de 83% au terme du premier semestre. Le Colonel GONTO Gbassaha Alfred, Conseiller Technique du Directeur Général de l'OIPR, s'est réjoui des appuis apportés aux riverains soit à travers des Infrastructures Sociales de Base (ISB), soit à travers des Activités Génératrices de Revenus (AGR) qui bénéficient du quart du budget annuel du parc.



Source: SERCOM DZS/ OIPR

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS AUTOUR DU PARC NATIONAL D'AZAGNY : LE MIEL COMME NOUVELLE SOURCE DE REVENUS POUR LES RIVERAINS.



Créer des richesses autour du Parc national d'Azagny, tel est l'objectif visé par l'OIPR et ses partenaires techniques et financiers, au profit des populations riveraines afin qu'elles se détournent des activités illégales pratiquées dans ce parc. Pour y arriver, des villages bénéficient depuis une dizaine d'années des microprojets avec l'appui de ces bailleurs. C'est pour évaluer la conduite desdits microprojets que la Direction de Zone Sud a effectué une mission de suivi technique du 10 au 12 juillet 2024 dans 4 villages autour du parc. Au terme de cette mission, il ressort que l'apiculture se présente comme la nouvelle activité génératrice de revenus pour ces riverains.

Sous la conduite du Colonel YEO Kassoum, Chargé d'Etudes à la Direction de Zone Sud, la mission de suivi technique s'est rendue dans les villages de Gboyo, Irobo, Djidjikro et Nandibo 1 pour évaluer les microprojets dont ils sont bénéficiaires. Après la visite de ces microprojets dans chaque village, le constat est net. L'apiculture est la nouvelle activité génératrice de revenus qui surplombe toutes les autres avec une production combinée par 3 villages (Gboyo, Irobo et Nandibo 1) de 200 litres de miel au terme d'une

Nandibo 1 vient en tête du groupe avec 80 litres de miel récoltés. Ce résultat est satisfaisant pour la mission. Toutefois, ces villages rencontrent des difficultés dans la commercialisation de ce produit. En termes de recommandation, la mission leur a demandé de s'organiser en coopérative pour rechercher des marchés communs pour la vente de ce produit. A côté de la production du miel, ces villages ont reçu d'autres appuis financiers et techniques dans le domaine de l'élevage des poulets (Nandibo 1), la production d'attiéké (Gboyo) et le compostage (Djidjikro et Irobo). Ces activités se comportent bien dans l'ensemble malgré quelques difficultés de terrain. Ici, Gboyo s'en sort avec une production de 30 tonnes d'attiéké par mois dont le marché de spéculation est toujours recherché par les producteurs.

Il faut retenir que ces différents microprojets ont été soutenus par l'OIPR (ferme de volaille à Nandibo 1), l'ONG SOS FORÊTS (matériel de production d'attiéké à Gboyo, Ruches pour la production de miel à Gboyo, à Irobo et à Nandibo 1) et l'ONG BENKADI pour le compostage.



Source: SERCOM DZS/ OIPR

APRÈS LA BLESSURE DE L'ENFANT DOSSO PAR UN CHIMPANZÉ DU PARC NATIONAL DU BANCO À ANONKOUA-KOUTÉ : LE GOUVERNEMENT APPORTE SON RECONFORT À LA FAMILLE.



Dans l'après-midi du 24 juillet 2024, le Gouvernement, par le biais du Ministère des Eaux et Forêts et celui de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, s'est rendu au domicile de la famille DOSSO dont le fils Cheick a été victime d'une agression, dit-on, d'un chimpanzé du Parc national du Banco. La délégation était conduite par le Conservateur Général MAILLY Elvire Zouzou, Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux et Forêts et de Monsieur Antoine Koffi DJAHA, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique.

Jérusalem est le sous-quartier d'Anonkoua-Kouté dans la commune d'Abobo qui a accueilli le mercredi 24 juillet 2024 une forte délégation conduite par le Conservateur Général MAILLY Elvire Zouzou, Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux et Forêts. L'objet de la visite, adressé les mots de réconfort de l'Etat de Côte d'Ivoire à l'enfant DOSSO Cheick blessé par un chimpanzé du Parc national du Banco, il y a quelques jours.

Devant une population massivement sortie cette après-midi du 24 juillet pour la circonstance, le Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux et Forêts a adressé ses mots de réconfort à la famille DOSSO, au nom des Ministres Laurent TCHAGBA des Eaux et Forêts et Jacques Assahoré KONAN de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique du Gouvernement ivoirien. À la vue de l'enfant, la représentante des Ministres s'est réjouie de son bon état d'esprit et a rassuré tous les ivoiriens que les jours du gamin ne sont pas en danger. Ces mots de réconfort ont été accompagnés d'une enveloppe de trois cent cinquante-mille (350.000) francs CFA. Elle a été remise au père pour les soins de l'enfant.

Elle a dit être toujours à l'écoute de l'évolution de l'état de traitement de Cheick.

Après le geste du Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux et Forêts, le gestionnaire du parc, Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud de l'OIPR et Colonel Salimata KONE, Directrice de la faune ont, tour à tour, profité de l'occasion pour prodiguer quelques conseils aux populations riveraines présentes ce jour sans toutefois omettre de témoigner leur compassion à la famille de Cheik.

C'est dans une ambiance conviviale que la délégation du Gouvernement a pris congés de Jérusalem et sa population.



Source: SERCOM DZS / OIPR

43ÈME SESSION DU COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DE LA COMOÉ ET LA 13ÈME SESSION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROJET DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DUDIT PARC.

« Des réflexions sont en cours pour endiguer le phénomène d'intrusion du bétail dans le PNC dû à l'afflux des réfugiés avec leur bétail »



Dabakala, le 17 juillet 2024, se sont tenues les 43ème et 13ème Sessions du Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national de la Comoé et du Conseil de Coordination (CC) du Projet de Protection de la Biodiversité dudit Parc au titre de l'exercice 2024.

L'objectif de ces assises était d'assurer le fonctionnement des organes d'appui à la gestion durable du Parc national de la Comoé en vue de sa gestion efficiente d'une part et de rendre compte des activités réalisées afin de recueillir les avis et contributions d'amélioration.

En présence de tous les membres statutaires et des Chefs de services des ministères techniques de la périphérie du Parc national de la Comoé, le Capitaine DAPLE K. Raoul, représentant du Directeur de Zone Nord-Est de l'OIPR, le Colonel KOUADIO Yao Roger, le Colonel OUATTARA Amara, chef de service Chargé du suivi écologique et du système d'information géographique et le Commandant TRA BI Zah Henri, Chargé d'études ont respectivement présenté, le bilan des activités réalisées au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, le résultat de l'étude sur la qualité physico chimiques des eaux (Comoé et Iringou) du PNC ainsi que l'état d'avancement des travaux de constructions des Infrastructures Sociales de Base et l'état de fonctionnement des pompes hydrauliques réalisées au profit des riverains.

Selon Colonel OUATTARA Amara, les résultats de l'étude sur l'évaluation de la pollution métalliques des eaux montrent que la Concentration moyenne en mercure (Hg) obtenu est une valeur naturelle

du milieu qui est sans danger pour l'homme, cela est un résultat satisfaisant au regard des activités d'orpaillage qui ont lieu dans le PNC et sa zone périphérique du PNC.

Il faut également noter que le Directeur Régional des Ressources animales et halieutiques du Bounkani (MIRAH), Monsieur KANGAH Armand a fait une présentation sur les actions menées face à l'afflux des réfugiés avec leurs bétails. Quant aux activités de la Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature (DPN), une communication sur le processus de création d'une réserve naturelle volontaire a été faite par son représentant, le Lieutenant N'GUESSAN Narcisse. L'objectif de cette présentation était d'instruire les participants sur l'état d'avancement du processus de création des RNV de Warigué et Mont Tingui. Monsieur Yacouba DOUMBIA, Préfet de la Région du Bounkani, Préfet du département de Bouna par ailleurs Président du CGL et du CC s'est réjoui des avancées notables des travaux en cours sur le Projet de Protection de la Biodiversité du PNC ainsi que les résultats satisfaisants présentés au titre du deuxième trimestre 2024. Il encourage l'OIPR à poursuivre ses efforts dans cette même dynamique.

Ainsi, du fait de la recrudescence des intrusions du bétail dans le PNC, le Préfet a exhorté l'OIPR de mener des réflexions avec toutes les parties prenantes à la gestion pour freiner ce phénomène qui de plus de plus devient inquiétant pour la conservation du PNC.

Source: SERCOM DZNE / OIPR



PROJET APPUI À LA SECURISATION ET LA PREVENTION DU RISQUE TERRORISTE DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE :

Les populations riveraines du Parc national de la Comoé dotées en infrastructures

Boua le mardi 16 Juillet 2024, le Capitaine N'GUSSAN Yao Emile, Chef Secteur Boua a représenté le Directeur de Zone Nord-est de l'OIPR, le Colonel KOUADIO Yao Roger a à une série d'activités relatives à la présentation du bilan du projet SECUNORD (Appui à la Sécurisation et la Prévention du Risque Terroriste dans le Nord de la Côte d'Ivoire).

Ce projet conduit par l'ONG International COGINTA sous financement de l'Union Européenne a vu la participation de plusieurs hautes autorités dont l'ambassadrice de l'UE, le Commandant Supérieur de la Gendarmerie, le GI de Corps d'armée Alexandre APALO, le Médiateur de Boua, le corps préfectoral, les Chefs des unités de FDS, les autorités couturières...etc.

Il faut noter que la gendarmerie nationale est la plus grande bénéficiaire de ce projet qui a permis

la construction de plusieurs casernes de gendarmerie dont celle de Boua inaugurée ce jour.

En plus, dans son volet appui à la gestion des ressources naturelles, le projet a travaillé en collaboration avec l'OIPR, à la mise en place de petites infrastructures au profit des populations. Il s'agit de la réalisation d'un forage solaire sur la parcelle maraîchère de Kouebonou, de l'aménagement d'un point d'eau et d'un parc à bétail à Yalo. La réalisation d'un forage solaire sur la parcelle maraîchère de Kounzie et Dorovitan est en cours.

La réalisation de l'infrastructure du village de Yalo a été visitée par les autorités notamment l'Ambassadrice de l'UE.



Source: SERCOM DZNE / OIPR



PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : L'UTILISATION DES OUTILS INNOVANTS AU CENTRE DES ÉCHANGES À SAN DIEGO AUX ÉTATS-UNIS.

Du 15 au 19 juillet 2024 a eu lieu, à San Diego, en Californie (Etats-Unis), la conférence internationale des utilisateurs de la Société américaine Environmental System Research Institute (ESRI), leader mondial spécialisé dans les technologies de cartographie SIG, d'intelligence géographique et d'analyse spatiale.

La Direction de Zone Nord-Est (DZNE) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a été conviée à cette importante activité qui a démarré précisément le lundi 15 juillet 2024.

La participation de la DZNE à cette activité permettra de présenter les outils innovants utilisés dans le cadre de la gestion du Parc national de la Comoé ainsi que les résultats, les atouts et les perspectives dans l'utilisation des outils digitaux et spatiaux au service de la gestion dudit parc.

Le Directeur de Zone Nord-est de l'OIPR, le Colonel KOUADIO Yao Roger et le LTN LOGOUN Orland, Chargé SIG et du Suivi écologique par ailleurs Pilote ULM ont pris une part active à cette conférence.

C'est une occasion de partager les expériences sur l'utilisation des outils innovants ainsi que les nouvelles fonctionnalités intégrées aux applications WISEPARK.

Au milieu de l'enthousiasme animé de l'Esri #UC24, gisAction et Direction de Zone Nord-Est se tiennent fièrement alors qu'ils présentent l'effet de levier de la technologie géospatiale pour la conservation.

Les efforts de collaboration mettent en lumière des solutions transformatrices visant à sauvegarder la biodiversité inestimable du Parc national de Comoé. Le Directeur de Zone du Parc national de la Comoé, le colonel KOUADIO Yao Roger a présenté le système intelligent de surveillance du PNC mis en place par gisAction avec la technologie ArcGIS pour relever les défis les plus pressants du parc.

Notons que, gisAction a ingénieusement conçu un système d'information de sécurité et un système de surveillance à distance et de gestion de projet, conçus pour habiliter à la fois la Direction du PNC et l'équipe de gestion de projet AHT GROUP GmbH.

La participation de la DZNE à cette conférence souligne de son dévouement à repousser les limites de l'innovation géospatiale. Cela ne dénote pas seulement d'une vitrine d'expertise technologique, mais un témoignage de l'impact profond des efforts de conservation collaboratifs à l'échelle mondiale.



Source: SERCOM DZNE / OIPR



PARC NATIONAL DE LA COMOÉ: LE BILAN DU DEUXIÈME SUIVI TRIMESTRIEL DU PLAN D'OPÉRATION TIENT SES PROMESSES.

Bondoukou, Le troisième atelier de suivi trimestriel du Plan d'Opérations (PO) 2024 du Parc national de la Comoé (PNC) a enregistré une performance de 61%, selon les résultats présentés, ce jeudi 11 juillet 2024, à la Préfecture de Bondoukou.

Ce bilan jugé relativement satisfaisant est imputable aux investissements en infrastructures, pour lesquels les travaux, quoique imminents, sont entamés avec un retard dans la validation du Plan de Passation de Marchés et qui ont un poids financier important dans le Plan d'Opérations.

Toutefois, il est à saluer les avancées notables enregistrées dans la conduite de certains dossiers d'investissements portant sur l'ouverture des pistes intérieures principales du PNC, l'acquisition de matériel roulant et la réhabilitation des ouvrages agropastoraux au profit des populations locales.



Monsieur BOUA Casimir Sous-Préfet de Sominassé, s'est réjoui de son rôle de facilitateur entre les populations riveraines et l'OIPR quant à la cession du hangar de l'aérodrome de Kakpin à la Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR.

Au cours de cette activité, plusieurs présentations ont été faites notamment celle du Colonel OUATTARA Amara, Chef de Service suivi écologique et SIG, portant sur les résultats de l'étude sur l'évaluation de la pollution métalliques des eaux montrent que la Concentration moyenne en mercure (Hg) obtenu est une valeur naturelle du milieu qui est sans danger pour l'homme, cela est un résultat satisfaisant au regard des activités d'orpillage qui ont lieu dans le PNC et sa zone périphérique.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU FENACMIS 2024, LE COLLÈGE TECHNIQUE DU PARC DE BOUNA REHAUSSE L'IMAGE DU BOUNKANI EN OCCUPANT LA 3ÈME PLACE NATIONALE.



La 13ème édition du FENACMIS 2024 à Bouaké a fermé ses portes le 6 juillet 2024 dernier en primant les meilleurs établissements du pays.

La Région du Bounkani représentée par le Collège Technique du Parc de Bouna a occupé avec brio la troisième place au niveau national devant 122 troupes dans la discipline Web Art Reactivity avec son projet intitulé le SURVEILLANT.

En effet, le surveillant est un système informatique qui permet de dénoncer à distance et dans la discrétion la mauvaise attitude des élèves qui s'adonnent à la consommation des stupéfiants tels que la drogue et de cigarettes au sein des établissements.

Ce festival a été présidé par M. le Préfet de la région du Gbêkè, M.Tuo Fozie, représentant Madame la Ministre de l'Éducation Nationale, Madame Mariétou KONE.

La participation de la DZNE à ce festival a permis, non seulement de faire découvrir les potentialités des AP en Côte d'Ivoire notamment du PNC à près de 600

festivaliers et 1000 visiteurs, mais également d'échanger avec les principaux acteurs de l'éducation nationale pour insérer la question de la protection des parcs et réserves au centre des sujets scolaires.

A ce titre, le Commissaire Général du FENACMIS a souhaité rencontrer la Direction Générale de l'OIPR en vue de la mise en place d'une convention pour envisager la participation effective de toutes les Directions de Zones aux prochaines éditions.

Pour témoigner leur gratitude, les lauréats ont présenté le prix au Directeur de Zone Nord-Est de l'OIPR, le Colonel KOUADIO Yao Roger qui ne ménage aucun effort pour apporter chaque année son soutien en vue de leur participation à cet événement culturel et éducatif.

Toutes choses qui dénotent de la bonne collaboration entre l'OIPR et les populations riveraines.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

SAN PEDRO/ATELIER DE CADRAGE DE CARE INTERNATIONAL AVEC L'OIPR ET L'UCP/PIF2.



Le Mercredi 17 Juillet 2024, a démarré l'atelier de cadrage de CARE INTERNATIONAL avec l'OIPR dans le cadre de la mise en œuvre de la 2ème phase du Projet d'Investissement Forestier (PIF 2) en ce qui concerne les activités génératrices de revenus. La Direction de zone Ouest avec à sa tête le Directeur de Zone Ouest a participé aux travaux de cet atelier qui se tiendra jusqu'au 18 Juillet 2024.

Cet atelier vise à :

- Mieux expliquer la stratégie d'intervention du projet afin d'harmoniser la compréhension du manuel des AGRs et les méthodes de validation des sous-projets d'AGR,
- Retenir une méthodologie consensuelle qui prend en compte les attentes des différentes parties prenantes,
- S'accorder sur la délimitation des localités dans les Zones Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est,
- Harmoniser le ciblage des localités d'intervention,
- Convenir d'un planning de mise en œuvre des activités.

Etaient présents à cet atelier le Coordonnateur Technique du PIF 2 de l'OIPR, Le Directeur de Zone Sud-Est et ses collaborateurs, le Représentant du Directeur de Zone Sud-Ouest et ses collaborateurs, La Représentante de la coordonnatrice de l'UCP et ses Collaborateurs, Le Représentant de la Directrice Pays de CARE INTERNATIONAL et ses Collaborateurs.

RECYCLAGE DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LES ACTIVITÉS DE SUIVI ÉCOLOGIQUE AU PARC NATIONAL DU MONT PEKO (PNMP)



Du 15 au 18 juillet, s'est tenue une session de formation «recyclage» des acteurs impliqués dans les activités de collecte de données écologiques au PNMP, notamment les auxiliaires, les agents de la DZO et les superviseurs. La formation portait sur la méthodologie de suivi écologique par transects linéaires au Parc national du Mont Péko (PNMP). Cette initiative visait spécifiquement à consolider les compétences des participants dans la collecte de données écologiques par le biais de cette méthode essentielle pour évaluer la biodiversité et surveiller les écosystèmes du parc. L'événement a rassemblé au total de 30 participants dont 15 auxiliaires villageois, 10 agents et 5 superviseurs, sélectionnés pour leur rôle crucial dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles du PNMP.

La formation a été dirigée par le Chargé en Suivi Ecologique et Systèmes d'Information Géographique (SE&SIG) de la Direction de la Zone Ouest de l'OIPR, responsable de l'encadrement technique et de la supervision des activités de collecte de données au PNMP. Les participants ont bénéficié d'un programme équilibré comprenant des sessions théoriques interactives pour approfondir leur compréhension des principes et techniques du suivi écologique par transects linéaires, ainsi que des sessions pratiques intensives réalisées sur le terrain au PNMP.

Ces exercices pratiques ont permis aux participants d'appliquer directement les connaissances nouvellement acquises afin de développer de nouvelles compétences techniques et de se familiariser avec les défis concrets rencontrés lors de la collecte de données sur le terrain.

Source: DZO / OIPR

LA DIRECTION DE ZONE OUEST DE L'OIPR ORGANISE LA DEUXIÈME SESSION 2024 DU COMITÉ DE GESTION LOCALE DU PARC NATIONAL DU MONT SANGBÉ (CGL-PNMS) À BIANKOUMA.



Dans l'optique d'assurer le fonctionnement du Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national du Mont Sangbé (PNMS), organe consultatif dans la gestion de ladite aire protégée, les membres ont tenu la deuxième session au titre de l'année 2024, ce jeudi 11 juillet 2024, dans la salle de conférences de la préfecture de Biankouma. Présidée par Monsieur COULIBALY Yaya, Préfet du Département de Biankouma, président du CGL-PNMS, cette deuxième session a été meublée par trois (3) activités majeures, notamment la présentation du bilan des activités du deuxième trimestre 2024 du PNMS, le bilan semestriel des activités de surveillance au PNMS et la remise officielle des clés de trois (3) salles de classe et un (1) bureau directeur construits par l'OIPR avec l'appui de la population de Gouané.

Ainsi, 12 membres sur 13 membres étaient présents à cette deuxième session. En plus des membres statutaires, les personnes ressources telles que, les représentants des présidents des Conseils Régionaux du Bafing et du Worodougou et l'inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) de Biankouma y étaient également invitées. L'activité a été exécutée selon l'ordre du jour prévu. Au terme de cette deuxième session, le représentant du village de Gouané, en présence du l'IEPP de Biankouma, a reçu des mains de Monsieur le Préfet du Département de Biankouma, les clés de trois (3) salles de classe et un (1) bureau directeur construits à Gouané avec la contribution de la population dudit village.



Source: DZO / OIPR



CONSEIL DES MINISTRES

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ (5/10)

01/08/2024

Ressources Animales et Halieutiques / Agriculture, Développement Rural et Productions Vivrières / Intérieur et Sécurité

Le Conseil a adopté un décret fixant les conditions d'installation et de fonctionnement des exploitations d'élevage.

En application du Code de la santé publique vétérinaire, ces deux (02) décrets concourent à renforcer la gestion des fermes d'élevage et à améliorer les conditions de la production animale. Ils déterminent, à cet effet, en cohérence avec l'évolution des systèmes d'élevage, les modalités d'installation et de fonctionnement des exploitations d'élevage tant en milieu rural qu'en zone urbaine, et organise un système unique d'identification et d'enregistrement des animaux depuis le point d'origine ou de production jusqu'au point de consommation.

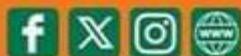
Environnement, Développement Durable et Transition Écologique / Agriculture, Développement Rural et Productions Vivrières / Eaux et Forêts

Le Conseil a adopté un décret portant création de la Réserve Naturelle Volontaire « Corridor Écologique de Taï ».

Cette réserve naturelle, d'une superficie de 197,6 hectares, est située le long de la rivière Saro, dans le Département de Taï. Cette aire protégée est créée à la demande de la municipalité de Taï, pour contribuer à la restauration des écosystèmes, à la conservation de la diversité biologique, et à la lutte contre les changements climatiques dans la localité.

Amadou COULIBALY

Porte-parole du Gouvernement



CONSEIL DES MINISTRES

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ (6/10)

01/08/2024

Environnement, Développement Durable et Transition Écologique / Agriculture, Développement Rural et Productions Vivrières / Mines, Pétrole et Énergie / Finances et Budget / Transports / Hydraulique, Assainissement et Salubrité / Eaux et Forêts

Le Conseil a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Bureau du Marché Carbone en Côte d'Ivoire, en abrégé BMC.

Le Bureau du Marché Carbone est chargé de la mise en œuvre du cadre global de la participation de la Côte d'Ivoire aux mécanismes carbone.

Il est conçu et organisé de façon à améliorer l'efficacité de la gouvernance climatique et à attirer des investissements étrangers additionnels pour le financement de projets à bas carbone.

Environnement, Développement Durable et Transition Ecologique, Agriculture, Développement Rural et Productions Vivrières / Intérieur et Sécurité / Eaux et Forêts / Culture et Francophonie

Le Conseil a adopté un décret modifiant le décret n° 2019-897 du 30 octobre 2019 portant création de la Réserve naturelle de MABI-YAYA.

La Réserve naturelle de MABI-YAYA est constituée de la fusion d'une partie des forêts classées de Mabi et de Yaya, situées dans le Sud-Est du pays. Cette aire protégée bénéficie d'un état de conservation satisfaisant et constitue, au sein du réseau national d'aires protégées, l'unique échantillon représentatif des forêts humides, caractéristiques du sud-est ivoirien.

Amadou COULIBALY
Porte-parole du Gouvernement



CÔTE D'IVOIRE – AIP/ PROJET SECUNORD: UN PARC À BÉTAIL RÉALISÉ POUR RENFORCER LA COHÉSION DANS LE VILLAGE DE YALO À BOUNA

Bondoukou, 17 juil 2024 (AIP) – Un parc à bétail et une retenue d'eau, ont été inaugurés, mardi 16 juillet 2024, dans le village de Yalo, une localité située à une trentaine de kilomètres de Bouna, dans l'optique de renforcer la cohésion et éviter les conflits entre les éleveurs et les agriculteurs.

Selon une note transmise à l'AIP, cette initiative s'inscrit, dans le cadre du projet d'appui à la sécurisation et à la prévention du risque terroriste dans le nord de la Côte d'Ivoire (SECUNORD), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'association internationale, Coginta, avec le soutien de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) du Parc national de la Comoé (PNC).

Pour Sa majesté Bédi Bempéi II, prince des Bawh et chef de la province de Yalo (Bouna) et président de la plateforme des chefs traditionnels des villages riverains au parc, ces infrastructures sont bénéfiques pour les 28 villages de cette province.

Au total, 500 éleveurs pour un cheptel de plus de 3000 bêtes, dont des moutons, des cabris, entre autres, sont concernés par cette réalisation.

Selon le chef de projet SECUNORD, Général Bertrand Redin, ce projet participe à la sécurisation et à la prévention du risque terroriste dans le nord de la Côte d'Ivoire, avec pour finalité le bien-être dans les communautés,

Vu le nombre croissant de bétails, il s'agit de protéger le PNC et faciliter le package des animaux dans ce parc équipé d'une retenue d'eau.

L'ambassadrice de l'Union européenne, Francesca Di Mauro, a salué ces réalisations censées permettre d'éviter les tensions communautaires et participer à réduire les menaces potentielles, dans cette zone;

Source: AIP



CÔTE D'IVOIRE-AIP/ DES POPULATIONS RURALES SENSIBILISÉES À LA PROTECTION DU PARC NATIONAL DE TAÏ PAR LA CSCI

Taï, 27 juil 2024 (AIP) – Une séance de sensibilisation des populations riveraines à la protection du Parc national de Taï (PNT) s'est tenue, mercredi 24 juillet 2024 à Gouléako 2, un village bordant cette aire protégée, à l'initiative de la Convention de la société civile (CSCI).

Le coordonnateur régional de la CSCI/Cavally, Joachim Gouléï, a présenté aux populations venues des villages de Polé Oula et de Gouléako 2, les enjeux tant internationaux que nationaux de la sauvegarde des aires protégées parmi lesquels, le PNT tient une place de choix contribuant au rayonnement de la Côte d'Ivoire, dans le monde. Il s'agit fondamentalement d'en préserver, non seulement, la riche biodiversité animale et végétale, mais aussi et par ricochet la régulation climatologique que ce parc procure dans ses alentours.

De concert, l'agent Guy Peho, et le lieutenant Mariam Koné, de l'Office ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) ont, quant à eux, planché sur les actions des riverains du PNT pour rendre plus efficace les mesures de préservation étatiques. Sollicitant à l'occasion, de la part des populations riveraines le partage d'informations avec les agents de l'OIPR, pour améliorer les acquis de la lutte contre le braconnage et l'orpaillage clandestin.

Vu l'importance du couvert forestier, dans la régulation de la pluviométrie, dont dépendent entièrement les exploitations agricoles, les villageois ont été, en outre, encouragés à adopter massivement l'agroforesterie. Le projet BENKADI ("L'entente est profitable", en Malinké), conduit par la CSCI, a mis parallèlement en place, un concours inter villages de compostage, pour réduire l'impact des intrants chimiques, utilisés dans les plantations jouxtant le PNT, afin, par ricochet, de préserver la santé animale, végétale et celle des sols.

Le projet BENKADI se déploie dans 26 sous-préfectures de la Côte d'Ivoire, pour faire face aux défis climatiques majeurs, comme la déforestation, le réchauffement climatique et l'érosion côtière, notamment par le renforcement de la résilience des populations riveraines des aires protégées comme le Parc national de Taï.

Source: AIP



CÔTE D'IVOIRE-AIP / L'OIPR RENFORCE LES CAPACITÉS DES ANIMATEURS DE RADIOS DE PROXIMITÉ POUR LA CONSERVATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA

Adzopé, 29 juil 2024 (AIP) – L'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) a organisé, vendredi 26 juillet à Adzopé, un atelier de renforcement des capacités des animateurs des radios de proximité situées en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya, en vue d'accentuer la sensibilisation des communautés riveraines dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Projet d'investissement forestier (PIF).

Cet atelier, qui a rassemblé six animateurs de trois radios locales, avait pour objectif de créer un environnement favorable au changement de comportement grâce à la diffusion de productions radiophoniques axées sur la conservation des aires protégées. Il s'agit également d'informer et de sensibiliser les communautés sur les enjeux et les objectifs de la phase 2 du PIF.

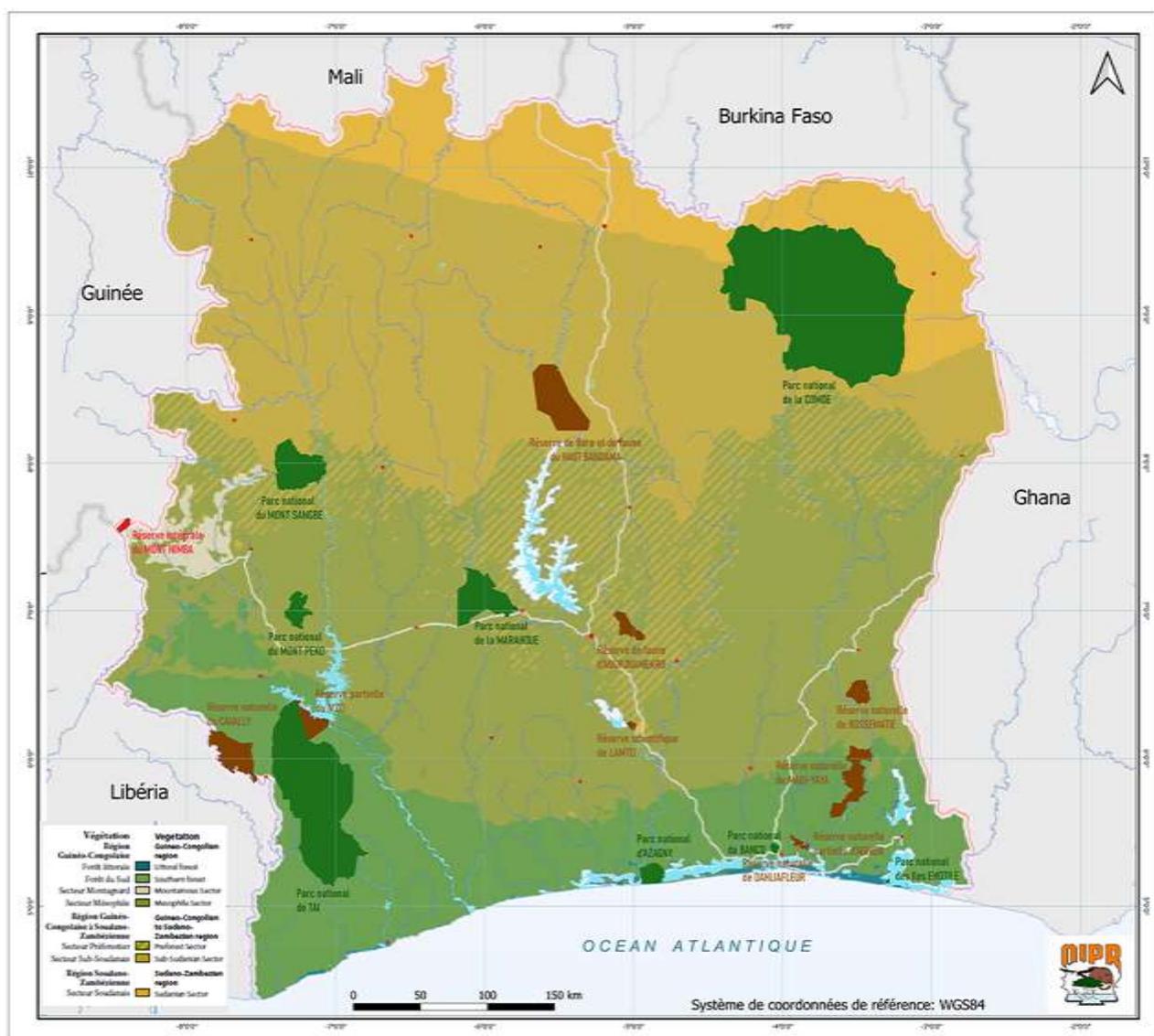
La représentante de la coordinatrice du PIF, Kadjo Alloua Epse Koffi, a souligné l'importance du rôle des hommes de média dans l'information et la sensibilisation des populations riveraines des aires protégées dans le cadre de la mise en œuvre du PIF phase 2.

Le projet vise non seulement à conserver et à accroître le stock forestier de la Côte d'Ivoire, mais aussi à améliorer l'accès des communautés locales aux sources de revenus provenant de la gestion durable des forêts.

Après Adzopé, des ateliers similaires seront organisés à San Pedro pour le parc de Taï et à Duékoué et le parc du Mont Péko, afin de couvrir l'ensemble des zones cibles du projet et d'assurer une sensibilisation efficace puis cohérente des populations locales.

Source: AIP

Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner à notre page Facebook